



ENCORE UNE INTERVENTION SANS ENCADREMENT JUSQU'À QUAND ?

Ce matin, lors de la descente en promenade du premier étage de la MA2, une nouvelle altercation entre deux personnes détenues est venue mettre les personnels en difficulté.

Alors qu'un détenu sollicitait les surveillants au sujet d'un différent avec une autre personne détenue, les agents ont immédiatement pris en compte la situation et tenté d'apaiser les tensions. La personne détenue mise en cause a été reprise et la situation semblait maîtrisée.

Mais lors du passage de l'intéressé, un geste de provocation a déclenché une réaction immédiate : **une bagarre a éclaté entre les deux protagonistes**. Les surveillants présents sont aussitôt intervenus pour séparer les deux détenus. La grille de la cour étant encore ouverte pour permettre la descente en promenade, les agents ont également dû repousser d'autres personnes détenues qui cherchaient à prendre part à l'affrontement.

Une nouvelle fois, les personnels ont dû gérer une situation particulièrement tendue dans des conditions qui ne sont pas acceptables.

Car une fois les protagonistes maîtrisés, une nouvelle difficulté est apparue : **aucun gradé n'était présent sur le bâtiment**. Les agents ont dû attendre longuement l'arrivée d'un encadrant, notamment pour disposer d'une paire de menottes permettant de sécuriser la situation et d'assurer la mise en prévention.

Cette situation, FO Justice CP Béziers la dénonce depuis longtemps.

Il n'est pas normal que des personnels soient amenés à intervenir seuls face à une situation de violence, sans encadrement immédiatement disponible et sans pouvoir disposer rapidement des moyens de contrainte nécessaires.

Les agents font leur travail. Ils interviennent, séparent les protagonistes, sécurisent les lieux et évitent que la situation ne dégénère davantage. **Mais jusqu'où devra-t-on aller avant que des mesures concrètes soient prises ?**

Ce n'est pas la première fois que nous alertons la direction sur l'absence d'encadrement ou de moyens de contraintes sur certains bâtiments et sur les difficultés qui en découlent. Nous avons demandé des réponses et des solutions. À ce jour, elles ne sont toujours pas à la hauteur des problématiques rencontrées quotidiennement par les personnels. **Il est temps de prendre une décision !!!**

FO Justice CP Béziers demande à la direction de trouver rapidement une solution pérenne concernant la présence d'encadrement sur les bâtiments, mais également l'accès immédiat aux moyens de contrainte nécessaires lors des interventions.

Les personnels ne peuvent pas continuer à être envoyés au contact de situations potentiellement violentes en devant ensuite attendre l'arrivée d'un encadrant pour pouvoir sécuriser correctement l'intervention.

Aujourd'hui encore, les collègues ont fait le nécessaire pour éviter que la situation ne prenne une tournure plus grave. Mais la sécurité ne peut pas reposer uniquement sur leur sang-froid et leur capacité à improviser.

FO Justice CP Béziers tient également à le rappeler clairement : si un incident grave devait survenir du fait de ces carences d'encadrement et de l'absence de moyens de contraintes immédiatement disponibles, **la responsabilité de la direction ne pourra être éludée**. Nous avons alerté à plusieurs reprises sur cette situation et sur les risques qu'elle fait peser quotidiennement sur les personnels. Si demain un collègue devait être gravement blessé parce que les moyens nécessaires n'étaient pas disponibles au moment où ils étaient indispensables, **chacun devra assumer pleinement les conséquences des décisions prises ou de l'absence de décision**.

FO Justice CP Béziers attend désormais des actes et non plus simplement des constats.

La sécurité des personnels ne peut plus attendre. Il faut prendre une décision !

FO Justice CP Béziers - Le : 21 septembre 2026

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER !
RIEN LÂCHER !
ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE **FO Justice**
POUR TOUS LES PERSONNELS